



Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

110^{ème} Session du Conseil exécutif

Déclaration

S.E. Corinne Cicéron Bühler
Représentante permanente de la Suisse auprès de l'OIAC

Débat général

La Haye, 07-10 Octobre 2025

Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons

110th Session of the Executive Council

Statement

H.E. Corinne Cicéron Bühler
Permanent Representative of Switzerland to the OPCW

General Debate

The Hague, 07-10 October 2025

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, pour la manière dont vous dirigez nos travaux. Vous pouvez compter sur le plein soutien de ma délégation. La Suisse exprime également sa gratitude au Directeur général, S.E. M. Fernando Arias, à la Directrice générale adjointe, S.E. Mme Odette Melono, ainsi qu'au personnel du Secrétariat technique pour leur rôle extrêmement précieux dans la facilitation de la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques.

Monsieur le Président,

Cette année marque le centenaire du Protocole de Genève de 1925, qui interdit l'utilisation d'armes chimiques et biologiques. Bien que cela soit un motif de célébration, nous sommes confrontés à un nombre croissant d'allégations ainsi qu'à des cas avérés de violations de la Convention sur les armes chimiques. Cela est profondément préoccupant.

En tant qu'États membres de l'OIAC, il est de notre devoir de défendre la Convention contre ces atteintes à la norme mondiale contre les armes chimiques. Pour y parvenir, il est nécessaire d'enquêter sur toutes les allégations crédibles de violations et de dénoncer tous les cas confirmés d'utilisation. Les faits doivent être établis et les responsables doivent être traduits en justice. Cela s'applique de la même manière à toutes les allégations crédibles et à toutes les violations de la Convention sur les armes chimiques. Que ce soit en Syrie, au Royaume-Uni ou ailleurs. Qu'il s'agisse d'agents de guerre chimique, d'agents antiémeutes ou d'autres produits chimiques toxiques. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions dissuader toute utilisation future, faire respecter l'état de droit et rendre justice aux victimes.

Une occasion historique se présente à cet égard en Syrie. Après une décennie de coopération difficile, nous sommes désormais en mesure d'obtenir des éclaircissements sur l'étendue et la portée réelles du programme d'armes chimiques syrien et de garantir le respect à long terme par la République arabe syrienne de la Convention sur les armes chimiques et de la résolution 2118 du Conseil de sécurité. Je reviendrai sur ce sujet au cours du point correspondant de l'ordre du jour.

Monsieur le Président,

Outre l'examen des allégations, les inspections régulières de l'industrie constituent l'autre pilier central du régime de vérification de l'OIAC. La Suisse participe activement au cluster industriel et ne cesse de souligner que le régime d'inspection mérite une attention particulière, car l'industrie chimique a considérablement évolué depuis sa conception. Par le passé, le nombre annuel d'inspections prévues à l'article VI était fixé à 241. En raison de la pandémie de COVID-19, ce nombre a été ramené à 200. Il a toutefois été souligné que cette réduction ne serait que temporaire et ne créerait pas de précédent. À mesure que l'industrie chimique continue de croître et d'évoluer, il est essentiel que des ressources suffisantes soient allouées au régime de vérification afin de garantir que les sites nouvellement déclarés soient inspectés en temps opportun. À notre avis, cela implique de revenir à au moins 241 inspections par an.

Monsieur le Président,

La question du nombre d'inspections est étroitement liée à un autre point que je souhaiterais aborder, à savoir les finances. La Suisse a toujours soutenu que l'OIAC devait être dotée des ressources financières nécessaires à la réalisation de son mandat. C'est pourquoi je souhaite souligner les deux points suivants.

1. Compte tenu des commentaires formulés par plusieurs États parties au sujet des contributions volontaires, il nous semble judicieux de tenter de baser notre financement sur des contributions obligatoires, autant que possible.
2. Bien que la Suisse reconnaisse la situation économique actuelle, nous estimons qu'il convient d'éviter, dans la mesure du possible, de réduire les coûts dans les domaines clés du mandat de l'OIAC. À notre avis, cela envoie un mauvais signal.

Dans ce contexte, la Suisse exprime sa gratitude envers le Secrétariat technique et les deux facilitateurs budgétaires du Mexique et de la Pologne pour leur travail remarquable. Leurs efforts minutieux ont abouti à l'élaboration du projet de programme et de budget de l'OIAC pour 2026-2027, que le Conseil examinera au cours de la présente session. Compte tenu de la perspective d'un retour du nombre d'inspections à son niveau d'avant la pandémie, la Suisse soutient le projet de programme et de budget et estime qu'il devrait être recommandé à la Conférence des États parties.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Seul le texte prononcé fait foi

Check against delivery

Pour conclure, la Suisse félicite le Président pour sa gestion diligente des sondages informels en cours en vue de l'élection du prochain Directeur général. Nous sommes convaincus de l'importance pour l'organisation de trouver un ou une candidat/e consensuel/le dans le cadre du processus actuel et remercions toutes les acteurs engagés à cette fin.

Je vous remercie.



Chair,

Let me start by thanking you, Chair, for the manner in which you are steering our work. You can count on my delegation's full support. Switzerland is equally grateful to Director General, H.E. Fernando Arias, Deputy Director General, H.E. Odette Melono and the staff of the Technical Secretariat for their most valuable role in facilitating the implementation of the Chemical Weapons Convention.

Chair,

This year marks the 100th anniversary of the 1925 Geneva Protocol that bans the use of chemical and biological weapons. Although this would be cause for celebration, we are facing a growing number of allegations as well as proven cases of violations of the Chemical Weapons Convention. This is deeply concerning.

As Member States of the OPCW, it is our task to defend the Chemical Weapons Convention against these attacks on the global norm against chemical weapons. This can only be achieved by investigating all credible allegations of violations and denouncing all confirmed cases of the use of chemical weapons. Facts must be established and those responsible must be held to account. This applies equally to all credible allegations and all violations of the Chemical Weapons Convention. Whether in Syria, the United Kingdom or elsewhere. Whether involving chemical warfare agents, riot control agents or other toxic chemicals. Only in this way can we deter future use, uphold the rule of law and achieve justice for victims.

A historic opportunity presents itself in this regard in Syria. After a decade of hampered cooperation, we are now in a position to obtain clarifications on the full extent and scope of the Syrian chemical weapons programme, and to ensure the Syrian Arab Republic's long-term compliance with the Chemical Weapons Convention and Security Council Resolution 2118. I will get back to this topic under the relevant agenda item.

Chair,

Besides the investigation of allegations, routine industry inspections are the other central pillar of the OPCW verification regime. Switzerland actively participates in the industry cluster and has consistently argued that the inspection regime deserves further attention as the chemical industry has substantially changed since the regime was designed. In the past, the number of yearly Art. VI inspections was set to 241. Due to the covid pandemic, this number was lowered to 200. However, it was emphasized that this reduction would only be temporary and not set a precedent. As the chemical industry continues to grow and evolve, it is important that sufficient resources are allocated to the verification regime to ensure that newly declared plant sites are inspected in a timely fashion. In our view, this means returning to at least 241 inspections.

Chair,

The question of the number of inspections is closely linked to another point that I would like to touch upon, which is finances. Switzerland has consistently argued that the OPCW needs to be equipped with the necessary financial resources to fulfill its mandate, which is why I want to make the following two points.

1. Given the comments made by a number of States Parties regarding voluntary contributions, it seems sensible to us to try and base our financing on assessed contributions, as much as feasible.
2. While Switzerland acknowledges the current economic situation, we are of the view that cutting costs within the central pillars of the OPCWs mandate should be avoided, if possible. In our view, this is sending the wrong signal.

Against this backdrop, Switzerland is grateful for the hard work of the Technical Secretariat and the two budget facilitators from Mexico and Poland. Their diligent efforts resulted in the draft programme and budget of the OPCW for 2026–2027, which this Council will consider during this session. Given the perspective that the number of inspections will be increased again to the pre-covid number, Switzerland supports the draft programme and budget and is of the view that it should be recommended to the CSP.

In closing, Switzerland commends the Chair for the diligent guidance through the ongoing Straw Polls for the election of the next Director General. We are convinced of the importance for the organization to find a consensus candidate within the current process and thank all those involved in this effort.

I thank you.